

CONTRAT



Contrat-cadre de services

Production de film documentaire



⊕ 01

LE CONSULTANT

Sprocket & Light Films 1310 CLINTON ST,
NASHVILLE, TN 37203, UNITED STATES

⊕ 02

LE CLIENT

Cotter Family Farms 4821 LEEVILLE PIKE,
LEBANON, TN 37090, UNITED STATES

Le présent contrat est conclu entre les parties nommées ci-dessous et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée. Il annule et remplace toutes les discussions antérieures portant sur le même objet.

CONTRAT N°

CTR-2026-0674

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

24 août 2026

DURÉE

6 mois

DROIT APPLICABLE

État du Tennessee, États-Unis

MISSION

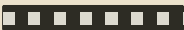
Production de film documentaire

STATUT

Pour exécution

Sprocket & Light Films LLC

Confidentiel — préparé pour Cotter Family Farms. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.



Sommaire

⊕ 01	Contrat	1
⊕ 02	Les parties	2
⊕ 03	Conditions commerciales	2
⊕ 04	Aperçu de la mission	4
⊕ 05	Contexte	4
⊕ 06	Périmètre et livrables	5
⊕ 07	Cahier des charges	5
⊕ 08	Calendrier du programme	7
⊕ 09	Barème d'honoraires	7
⊕ 10	Récapitulatif des honoraires	8
⊕ 11	Échéancier de paiement	8
⊕ 12	Statut et couvertures	9
⊕ 13	Conditions générales	10
⊕ 14	Signature	13

⊕ 01

LE CONSULTANT

Sprocket & Light Films

SPROCKET & LIGHT FILMS LLC · EIN 62-1847293

1310 Clinton St, Nashville, TN 37203, United States

produce@sprocketandlight.com · +1 615 555 0122 · sprocketandlight.com

⊕ 02

LE CLIENT

Cotter Family Farms

COTTER FAMILY FARMS LLC

4821 Leeville Pike, Lebanon, TN 37090, United States

delia@cotterfamilyfarms.com · +1 615 555 0187

24 août 2026

6 mois

\$68,000

Net 30 jours

État du Tennessee,
États-Unis

3 / 13

Aperçu de la mission

Une production de huit semaines suivant Cotter Family Farms pendant la récolte en pellicule 35 mm, livrée sous forme d'un court métrage prêt pour diffusion et d'une série de formats courts pour les réseaux sociaux, dans le cadre d'une campagne alimentaire régionale.

⊕ EXP · A

Contexte

La campagne alimentaire régionale qui soutient Cotter Family Farms souhaite un film phare qui se distingue des vidéos au drone et à la musique de stock que soumettent tous les autres partenaires agricoles. Les quatre générations de la famille Cotter sur les mêmes terres et leur saison de récolte nous offrent une matière authentique — mais elle doit être filmée avec le même soin que la ferme met dans son travail, et non bâclée selon un calendrier numérique tourné à la va-vite.

Sprocket & Light Films propose une production de huit semaines : une saison de récolte complète tournée en pellicule 35 mm au cours de trois déplacements à la ferme, montée en un court métrage documentaire prêt pour la diffusion, accompagné d'une série de formats verticaux pour les réseaux sociaux de la campagne. Les sections suivantes présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

Périmètre et livrables

01

PRODUCTION

Tournage de la récolte en trois passages, en 35 mm

Trois jours de tournage en pellicule 35 mm, calés sur les étapes réelles de la récolte.

02

POST-PRODUCTION

Court métrage documentaire prêt pour diffusion

Un court métrage documentaire de 6 à 8 minutes, terminé, étalonné et mixé pour la diffusion.

03

POST-PRODUCTION

Série de formats courts pour les réseaux sociaux

Cinq formats verticaux remontés pour les canaux sociaux de la campagne.

04

ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Archive de pellicule numérisée et de rushes bruts

Négatifs 35 mm intégralement numérisés et rushes bruts livrés sous forme d'archive de projet.

05

SON

Musique originale et conception sonore

Musique sur mesure et conception du son sur site, mixées pour le montage final.

HORS PÉRIMÈTRE

- Achat média payant ou distribution de campagne
- Sites agricoles supplémentaires au-delà de la propriété Cotter
- Reprises de tournage pour des conditions en dehors des trois jours de tournage prévus (dépendantes de la météo)



SPÉCIFICATION

Cahier des charges

01 SPEC SHEET

RÉF.	ÉLÉMENT	SPÉCIFICATION	CHARGE DÉLAI TRAVAIL RIX UNITAIRE
------	---------	---------------	-----------------------------------

SPC-01	Préproduct ion et planificatio n	Planificatio n des journées de tournage selon les étapes de la récolte	1	17 novembre 2026	\$4,800
SPC-02	Production en 35 mm — 3 journées de tournage	Journées de production aux étapes de récolte, équipe et pellicule	3	3 j	\$8,400 / day
SPC-03	Numérisati on de la pellicule et rushs	Traitement des négatifs, numérisati on et visionnage des rushs	1	17 novembre 2026	\$9,600
SPC-04	Montage et finalisation	De l'assemblag e au montage final verrouillé	1	17 novembre 2026	\$12,000
SPC-05	Compositi on originale et mixage sonore	Compositi on musicale et mixage sonore final	1	17 novembre 2026	\$8,400

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

01

⊕ 1

SEMAINES 1-2 · PRÉPRODUCTION

Planification des journées de tournage et des plans en fonction du calendrier de récolte de la ferme.

02

⊕ 2

SEMAINES 3-5 · PRODUCTION

Trois journées de tournage en 35 mm réparties sur les étapes précoce, intermédiaire et tardive de la récolte.

03

⊕ 3

SEMAINE 6 · NUMÉRISATION ET MONTAGE PRÉLIMINAIRE

Numérisation des négatifs, visionnage des rushs et assemblage du premier montage.

04

⊕ 4

SEMAINE 7 · MONTAGE FINAL ET SON

Montage final, composition originale et mixage sonore finalisés.

⊕ LEDGER

FLUX DE TRAVAIL	SEMAINES	TAUX	MONTANT
Préproduction et planification	1	\$4,800	\$4,800
Planification des journées de tournage selon les étapes de la récolte			
Production en 35 mm — 3 journées de tournage	3	\$8,400 / day	\$25,200
Journées de production aux étapes de récolte, équipe et pellicule			

Traitement des négatifs, numérisation et visionnage des rushes	1	\$9,600	\$9,600
Montage et finalisation	1	\$12,000	\$12,000
De l'assemblage au montage final verrouillé			
Composition originale et mixage sonore	1	\$8,400	\$8,400
Composition musicale et mixage sonore final			
Total des honoraires			\$68,000

Honoraires professionnels \$68,000

Taxe de vente du Tennessee
(services de production cinématographique exonérés) \$0

Valeur maximale du contrat \$68,000

VALEUR MAXIMALE
DU CONTRAT \$68,000

Tous les montants sont exprimés en USD et hors taxes applicables, facturées au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement et sont payables sous 30 jours à compter de la date de facture. Les frais sont facturés au coût réel sous réserve d'accord écrit préalable.

ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de
chaque versement

⊕ PAYMENT SCHEDULE	
N°	JALON
	DÉCLENCHEUR
	PART
	MONTANT

01	Semaines 1–2 · Préproduction	24 août 2026	30%	\$20,400
02	Semaines 3–5 · Production	Au démarrage de la livraison	30%	\$20,400
03	Semaine 6 · Numérisation et montage préliminaire	À l'acceptation du jalon	20%	\$13,600
04	Semaine 7 · Montage final et son	À la livraison finale	20%	\$13,600
Total (HT)			100%	\$68,000

Les échéances sont facturées au fur et à mesure des jalons ci-dessus et sont payables dans les 30 jours suivant chaque facture. Tous les montants sont exprimés en USD et s'entendent hors taxe de vente du tennessee (services de production cinématographique exonérés).

STATUT

Immatriculations, couvertures et garanties

CREDENTIALS SHEET				
HABILITATION	ORGANISME ÉMETTEUR	RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE	STATUT
Entité enregistrée	Registre des sociétés, États-Unis	Sprocket & Light Films LLC	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, États-Unis	EIN 62-1847293	Toutes les prestations facturées	Actif

Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Production de film documentaire	Renouvelé chaque année
Assurance responsabilité civile générale	Assureur commercial	Disponible sur demande	Travaux sur site et dans les locaux du client	Renouvelé chaque année
Adhésion à un organisme professionnel	Association professionnelle, États-Unis	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle

Les certificats et les tableaux de garanties sont fournis sur demande et sont réémis à Cotter Family Farms sur demande à tout moment pendant la mission.

Conditions générales

01 1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Chaque partie peut résilier immédiatement, sur notification écrite, si l'autre partie commet une violation substantielle non corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

⊕ 02

2. Honoraires et paiement

Le Client paiera les honoraires indiqués dans le barème de tarification, hors taxes applicables. Sprocket & Light Films facturera mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement ; chaque facture est payable dans les 30 jours suivant sa date. Les dépenses préapprouvées sont refacturées au coût réel et ne doivent pas dépasser le plafond convenu sans l'accord écrit préalable du Client. Sprocket & Light Films peut facturer des intérêts sur les montants en retard au taux maximum autorisé par la loi, courant quotidiennement.

⊕ 03

3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle possédait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Dès le paiement intégral des honoraires concernés, Sprocket & Light Films cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client dans le cadre du présent Contrat. Sprocket & Light Films conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non exclusive pour les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins internes.

⊕ 04

4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient légalement connues avant leur divulgation, ou dont la divulgation est requise par la loi ou la réglementation. Cette clause survit à la résiliation pendant une durée de cinq ans.

⊕ 05

5. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel causé par sa négligence, en cas de fraude, ni pour toute responsabilité qui ne peut légalement être exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de profits, de revenus ou d'économies anticipées. La responsabilité totale cumulée de Sprocket & Light Films découlant du présent Contrat ou en lien avec celui-ci est limitée au total des honoraires versés au titre de l'énoncé de travaux concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Sprocket & Light Films maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux commercialement raisonnables.

⊕ 06

6. Droit applicable et litiges

Le présent Contrat et tout litige en découlant ou en lien avec celui-ci sont régis par les lois de l'État du Tennessee, États-Unis. Les parties tenteront d'abord de résoudre tout litige de bonne foi en le portant devant leurs sponsors seniors respectifs. Si le litige n'est pas résolu dans les 30 jours, les tribunaux du comté de Wilson, Tennessee, auront compétence exclusive, sous réserve que chaque partie puisse solliciter une mesure injonctive devant tout tribunal compétent.

DROIT APPLICABLE

État du Tennessee, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Wilson, Tennessee

Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

⊕ 01 POUR LE COMPTE DE COTTER FAMILY FARMS Delia Cotter Responsable Marketing et Partenariats Date	⊕ 02 POUR LE COMPTE DE SPROCKET & LIGHT FILMS Sprocket & Light Films Signataire autorisé Date
---	--

Sprocket & Light Films

1310 Clinton St, Nashville, TN 37203, United States
produce@sprocketandlight.com · +1 615 555 0122
· sprocketandlight.com
Sprocket & Light Films LLC · EIN 62-1847293

